



COUPE DE FRANCE BASKET ENTREPRISE



CONSTATS

- Arrêt du championnat national en 2017 :
 - Peu d'équipes inscrites au niveau national ;
 - Des déplacements lointains et onéreux entraînant de nombreux forfaits ;
 - Une compétition exclusivement masculine ;
 - Des championnats régionaux et départementaux actifs, favorisés par les entreprises.
- Nécessité de mettre en place une compétition plus événementielle, sous un format coupe plutôt que championnat ;
- Mise en place d'une compétition réservée aux entreprises, ces dernières années sur un long week-end, mais regroupant encore peu de participants (annulée en 2020 suite à la crise sanitaire).

COUPE DE FRANCE BASKET ENTREPRISE

OBJECTIF

- Proposer une offre globale pour les entreprises :
 - Par des compétitions locales, sous forme de championnats : [le Basket Entreprise](#)
 - Par une nouvelle compétition, plus large, sous un modèle simple, lisible et pérenne : [La Coupe de France Basket Entreprise](#)
- Piste d'évolution retenue : Une Coupe de France calquée sur le modèle des Trophées Coupes de France Seniors et des Coupes de France Jeunes, avec une phase territoriale et une phase nationale

SYSTÈME DE L'ÉPREUVE

COUPE DE FRANCE BASKET ENTREPRISE

EVOLUTION

- En 2020-2021, maintien de la seule phase nationale, avec un seul week-end de compétition sur un site, sur le même modèle que ce qui était prévu cette saison
- Option 1 : A partir de 2021-2022, mise en place de la phase territoriale sur la première partie de saison
- Option 2 : A partir de 2022-2023, mise en place de la phase territoriale sur la première partie de saison

- Nombre minimal d'équipes engagées pour le maintien de la compétition

COUPE DE FRANCE BASKET ENTREPRISE

SAISON 2020-2021

- La compétition aura lieu lors du week-end de l'ascension (du 13 au 16 mai 2021).
- Il faudra au minimum 8 équipes pour que la compétition soit maintenue.
- La formule sera définie suite aux engagements des équipes, en fonction du nombre. Les engagements pourront se faire jusqu'au 15 avril 2021.
- Diverses animations pourront être envisagées durant le week-end.

COUPES DE FRANCE BASKET ENTREPRISE

SAISON 2021-2022 (OU SAISON 2022-2023) ET SUIVANTES

Qualification à la phase nationale

- Phase territoriale organisée par les Ligues Régionales et/ou les Comités Départementaux/Territoriaux, de début septembre à mi-février.
→ Une équipe minimum qualifiée par Ligue Régionale (soit 13 équipes)
- Qualification directe des finalistes de l'édition précédente (soit 2 équipes)
- Tournoi des partenaires FFBB pour qualifier une (des) équipe(s) supplémentaire(s)

Phase nationale

- Phase organisée par la FFBB à partir de mi-mars, avec une formule comprenant 16 équipes :
 - 4 plateaux de 4 équipes répartis géographiquement puis une Finale à 4



REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER (SAISON 2020-2021)

REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER

ARTICLE 1 – SYSTÈME DE L'ÉPREUVE

La FEDERATION FRANCAISE DE BASKET BALL organise une épreuve dite « Coupe de France Basket Entreprise » pour des équipes féminines, masculines ou mixtes.

La formule de compétition est établie annuellement par le Comité Directeur ou le Bureau Fédéral sur proposition de la Commission Fédérale des Compétitions.

REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER

ARTICLE 2 – EQUIPES

La compétition est ouverte aux associations de type A1 et aux établissements de type E1.

Option 1 : Les structures concernées pourront engager une seule équipe auprès de la Commission Fédérale des Compétitions.

Option 2 : Les structures concernées pourront engager plusieurs équipes auprès de la Commission Fédérale des Compétitions.

Les joueurs prenant part à la compétition devront obligatoirement être salariés de l'entreprise (salarié ayant un lien conventionnel avec l'entreprise - contrat de travail, contrat de prestation, contrat d'alternance, convention de stage), ou d'une filiale ou d'un sous traitant rattaché au CE de l'entreprise.

Option 1 : Possibilité d'ouvrir aux conjoint(e).s, aux ascendants et descendants (majeurs) (saison 2020-2021)

Option 2 : Interdiction de participer à cette compétition pour les conjoint(e).s, les ascendants et descendants (majeurs) (saison 2020-2021)

REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER

ARTICLE 3 – REGLES DE PARTICIPATION

COUPE DE FRANCE ENTREPRISE 2020-2021

Catégorie		Jeunes majeurs titulaires d'un surclassement Senior / Seniors / Vétérans
Nombre de joueurs autorisés	Domicile	5 minimum / 10 maximum
	Extérieur	5 minimum / 10 maximum
Types de licences et Titre de participation Autorisés (nb maximum)	Extension joueur compétition	Sans limite
	Extension joueur entreprise	Sans limite
	Extension joueur compétition Et AST Entreprise	Sans limite
	Titre de participation inclus dans un Pack Entreprise	
	Pass Hors club (entreprise)	
Couleurs de licences autorisées (nb maximum)	Blanc	Sans limite
	Vert	Sans limite
	Jaune	Décision de l'organisateur
	Orange	Décision de l'organisateur

REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER

COUPE DE FRANCE BASKET ENTREPRISE

ARTICLE 4 – HORAIRE OFFICIEL DES RENCONTRES

La Commission Fédérale des Compétitions fixe l'heure de début de chaque rencontre

ARTICLE 5 – SALLE

1. Les rencontres ont lieu lors d'un week-end, sur un terrain déterminé par le Bureau fédéral sur proposition de la Commission Fédérale des Compétitions.
2. Les rencontres doivent se dérouler dans des salles classées au minimum H2 par la FFBB. La Commission Fédérale des Compétitions est compétente pour étudier toute demande de dérogation qui devra être adressée dans la semaine suivant le tirage au sort.

AUTRES REGLES

- Application des Règlements Sportifs Généraux de la FFBB
- La Commission Fédérale des Compétitions demandera aux entreprises 15 jours avant la compétition une liste des joueurs et joueuses participants afin de vérifier que les conditions de participation soient bien respectées
- Frais d'engagement pour chaque équipe : 100 euros (inclus dans le pack entreprise)



CAHIER DES CHARGES DE LA MANIFESTATION

CAHIER DES CHARGES

- Format de l'évènement
 - Option 1 : Evènement unique 5x5 et 3x3 sur un même site
 - Option 2 : Evènements séparés 5x5 et 3x3 sur 2 sites différents
- Organisation
 - Option 1 : Evènement organisé par la FFBB, avec la contribution du réseau
 - Option 2 : Evènement organisé par une structure sur appel à candidature et décision par le Bureau Fédéral (TIL National / TIZ). Signature d'une convention.
 - Option 3 : Evènement délégué à une structure sur appel à candidature et validation par le Bureau Fédéral (plateaux et finales de Championnats et de Coupes de France)



LEVIERS DE DEVELOPPEMENT

LEVIERS DE DEVELOPPEMENT

- Travail avec le Pôle Marque pour le développement de l'offre globale Basket Entreprise (championnats et Coupe)



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80
www.ffbb.com